

STRATÉGIE POUR NOTRE PARTENARIAT NORD-AMÉRICAIN

LA ZONE DE L'ALENA

Population totale : 425 millions d'habitants
(É.-U. – 68 %, Mexique – 24 %, Canada – 8 %)

Commerce : Avec un PIB de 17,1 billions de dollars (12 billions de dollars US), l'ALENA représente 34 % du PIB mondial

Composition des échanges : É.-U. – 88 % du PIB de l'ALENA; Canada – 7 %, et Mexique – 5 %

Investissement : Investissement canadien aux É.-U. – 92 milliards de dollars; investissement américain au Canada – 152 milliards de dollars

PARTENARIAT AVEC LES ÉTATS-UNIS

Notre proximité géographique et nos multiples liens économiques, personnels et de sécurité font que les États-Unis et le Canada ont plus d'intérêts en commun que tous les autres pays. Chacun fait certes face à des défis uniques, mais force est de reconnaître aussi que le continent devient plus interdépendant et que nous sommes tout autant concernés par les questions mondiales. L'heure est venue de chercher des solutions pour mieux coopérer afin de relever les défis de la mondialisation.

Dans le contexte canado-américain, les Affaires étrangères poursuivront les priorités suivantes :

- moderniser nos relations de sécurité en tenant compte de l'évolution des menaces auxquelles l'Amérique du Nord fait face;
- cerner les questions sur lesquelles le Canada et les États-Unis peuvent coopérer à l'échelle internationale afin de réaliser des objectifs communs;
- promouvoir une plus grande coopération en matière d'environnement;
- faire mieux passer nos messages, y compris par le Secrétariat de notre ambassade à Washington.

MODERNISER LA SÉCURITÉ CANADO-AMÉRICAINNE

Les ententes conclues dernièrement avec les États-Unis visent notamment à assurer la cohérence et l'efficacité de nos accords en matière de sécurité continentale. Ceux-ci s'appuieront sur le modèle de coopération défini aux termes de la Déclaration sur la frontière intelligente de 2001 et dans le cadre de sécurité décrit dans la Politique de sécurité nationale du Canada de 2004, qui présente une stratégie et un plan d'action intégrés pour les menaces actuelles et futures.

Initiatives particulières

En collaboration avec les ministères partenaires, les Affaires étrangères se concentreront sur ce qui suit :

- *Lutte antiterroriste* : En 2002, le Canada et les États-Unis ont conclu une Entente de coopération en matière de sécurité aux termes de laquelle un Groupe de planification binational a été chargé d'élaborer des plans d'urgence coordonnés en préparation à des situations de crise, y compris à l'éventualité d'attentats terroristes et de catastrophes naturelles en Amérique du Nord. Nous continuerons de travailler dans ce Groupe et de participer à d'autres processus pour renforcer la coordination des programmes transfrontières en matière d'application de la loi et de lutte antiterroriste; renforcer les liens entre le Centre intégré d'évaluation des menaces du Canada et le National Counter-Terrorism Center des États-Unis; mettre en place une frontière du XXI^e siècle, en la repoussant vers l'extérieur afin d'arrêter les menaces avant qu'elles n'atteignent l'Amérique du Nord, tout en accélérant la circulation des personnes et des marchandises à faible risque; collaborer à la sécurité des infrastructures essentielles communes, y compris l'infrastructure des transports, l'infrastructure énergétique, les réseaux cybernétiques et les réseaux de communications; et améliorer la sécurité des passeports canadiens et américains en les dotant d'identificateurs biométriques.
- *NORAD* : L'Accord concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense